



FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 14 MAI 2019

RESSOURCES HUMAINES

Plusieurs employés ont été embauchés : le journalier-chauffeur auxiliaire Michel Ouimet; les journaliers étudiants Alex Deuel, Béatrice Goggin, Maxime Hénault, Alexandre Lauzon, Rosalie Palin, Loick Paris et Amélie Sanscartier; les préposés à l'environnement Romy Benoit et William Cloutier Charrette; les préposés aux plateaux sportifs Louis-Charles Chevrier et Émile Richard; le moniteur-sauveteur à la piscine Arnaud Dionne; les brigadières, postes réguliers sur appel, Nicole Gauthier et Caroline Guérin ainsi que les préposés à la surveillance et à l'entretien du domaine Garth et du Centre culturel Laurent G. Belley Claude Gauthier et Marc-André Soucy.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

À la suite d'un travail minutieux de révision, plusieurs règlements d'urbanisme ont été adoptés : contrôle des pesticides, programme de subventions municipales, gestion des matières résiduelles, etc. Soulignons l'adoption du Règlement 164-S relatif au retrait de l'interdiction de stationner pour une période supérieure à trois heures sur les places de Morley et de Grandpré.

ADJUDICATION DE CONTRATS

Le contrat pour l'acquisition et l'installation de lampadaires au Centre culturel a été octroyé à la compagnie LUMEN pour un montant de 9 800 \$, taxes en sus. L'installation sera effectuée par un entrepreneur électricien pour un montant maximum de 2 000 \$, taxes incluses. Le contrat relatif à la fabrication et à l'installation de panneaux pour le Circuit vie active a été attribué à la compagnie Lignes-Fit inc. pour un montant de 21 265 \$, taxes incluses. Deux abris de marqueurs seront achetés à la compagnie Cabanon Mirabel au coût de 11 383 \$, taxes incluses.

PRODUCTION DE CANNABIS À DES FINS MÉDICINALES

La Ville de Lorraine demande à Santé Canada de réviser le processus d'examen des demandes de certificat d'inscription de production de cannabis à des fins médicales pour consommation personnelle. Cette demande a pour objectif d'assujettir la délivrance à l'obtention préalable d'une attestation de conformité à la réglementation municipale, de réviser les conditions d'émission des certificats, de transmettre à la Ville une copie des certificats émis sur son territoire et de considérer les municipalités et les corps de police comme des partenaires dans le traitement des demandes de certificats.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, le maire Jean Comtois a déposé lors de la séance du conseil municipal du 14 mai dernier, les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Au terme de cet exercice, nos livres démontrent un surplus total de 841 688 \$.

Rappelons que les quotes-parts liées à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine de même qu'OXO (anciennement Réseau de transport métropolitain) sont incluses dans ce rapport.

Ce surplus provient notamment de la perception de droits de mutation, qui sont supérieurs de 354 000 \$ aux estimations et d'une diminution des dépenses d'un peu plus de 350 000 \$. Une subvention supplémentaire de 37 000 \$ a été obtenue grâce à une réduction considérable des résidus domestiques envoyés à l'enfouissement.

En clair, la Ville de Lorraine est en excellente santé financière. Votre administration municipale travaille avec rigueur afin d'offrir des services à la hauteur des attentes de la population, tout en respectant les paramètres financiers qui lui sont propres. Et de ce fait, soyez assuré qu'elle redouble constamment d'efforts afin d'obtenir toutes les subventions qui lui permettront de moderniser ses infrastructures et de réduire ses dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2018, ces subventions totalisaient plus de 1 199 000 \$.

Le rapport financier est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.ville.lorraine.qc.ca.